

● L'équipe officinale vous conseille, vous soigne et vous accompagne dans toutes vos questions relatives à la santé, de manière compétente et rapide, tout près de chez vous. Pas besoin de rendez-vous ni forcément d'ordonnance médicale. Demandez donc d'abord conseil à votre pharmacienne ou votre pharmacien.

MARTINA TSCHAN
Société suisse des pharmaciens
PharmaSuisse

Santé, maladie, bien-être: pour de nombreuses questions, une consultation chez le médecin n'est pas forcément nécessaire. Et même en cas de maladie aiguë, il n'est pas toujours indispensable de se rendre aux urgences. De nombreuses questions relatives à la santé peuvent être abordées et résolues directement en pharmacie, en toute simplicité. En effet, les 1800 pharmacies que compte la Suisse constituent un premier point de contact pratique pour la population. Grâce à leur bonne répartition géographique et à leurs horaires d'ouverture conviviaux, les pharmacies sont des fournisseurs de soins médicaux de base faciles d'accès et parfaitement intégrés dans le système de santé publique. Elles vous proposent une aide précieuse en cas de troubles aigus sans gravité ou de blessures légères. Les pharmaciens sont bien plus que de simples détaillants spécialisés. Ils sont tous titulaires d'un master en pharmacie obtenu après cinq ans d'études, et ont tous suivi une formation supplémentaire postgrade d'au moins deux ans pour obtenir le titre de pharmacien ou pharmacienne spécialiste en officine. Ces diplômés les autorisent à gérer une pharmacie dans son rôle de «centre de santé». Par ailleurs, les pharmaciens sont tenus, au même titre que les médecins, de suivre régulièrement des formations continues et postgrades. Celles-ci portent notamment sur les «soins médicaux intégrés», l'anamnèse en soins primaires ou encore la «vaccination et les prélèvements sanguins». Les pharmaciens sont ainsi des spécialistes de la santé reconnus et des experts en médicaments hautement compétents. Faites-leur confiance et mettez-les à l'épreuve pour vous en convaincre à la prochaine occasion!

Saviez-vous que...

... le législateur a modifié la loi sur les produits thérapeutiques (LPT) en 2019 afin de mieux utiliser les vastes connaissances des équipes officinales et que, depuis, les pharmaciens peuvent remettre tous les médicaments, même sans prescription médicale? Et ce, pas uniquement à titre exceptionnel comme c'était le cas auparavant, mais aussi pour le traitement des rhinites allergiques saisonnières (inflammation de la muqueuse nasale), des affections oculaires, des maladies aiguës des voies respiratoires ou du système digestif, des migraines, des douleurs aiguës, des troubles érectiles, etc. En cas de «consultation en pharmacie», la pharmacienne ou le pharmacien procède à l'anamnèse (questions systématiques sur l'état de santé) et à

Savez-vous tout ce que font les pharmacies?



une première évaluation pharmaceutique afin de décider si la patiente ou le patient doit être orienté vers un médecin, voire vers le service des urgences. Selon les symptômes, la pharmacienne ou le pharmacien proposera un traitement ou remettra des médicaments délivrés sur prescription médicale ou sans ordonnance, après une consultation poussée.

Toutefois, les pharmaciens sont habilités à faire bien plus encore. Les pharmacies proposent de nombreux services médicaux, en particulier dans le domaine de la prévention (notamment de la vaccination). Désormais, dans 25 cantons, vous pouvez vous faire vacciner dans votre pharmacie, sans ordonnance médicale, en toute simplicité. Et pas seulement contre le Covid-19 ou la grippe, mais aussi contre la FSME (méningo-encéphalite à tiques), l'hépatite A et B ou encore le DTP (diphtérie, tétanos, coqueluche). Vous pouvez également effectuer différents examens de dépistage en pharmacie comme la prise de tension artérielle, la mesure de la glycémie ou des lipides sanguins, les bilans cardiaques et pulmonaires, ou encore le dépistage du cancer du côlon. Il vous y est également possible d'obtenir un accompagnement au sevrage tabagique.

Votre équipe officinale se réjouit de pouvoir vous conseiller de manière professionnelle et complète, que ce soit pour votre

Les pharmacies proposent une aide précieuse en cas de troubles aigus sans gravité ou de blessures légères. Mareen Fischinger/Getty Images

pharmacie de ménage, de voyage ou pédiatrique, sur le diabète et l'alimentation ou sur les problèmes d'allergie et de peau.

Faites-vous conseiller, accompagner et soigner en pharmacie

En sa qualité de partenaire de santé, l'équipe officinale vous apporte son soutien pour la prise de médicaments et l'adhésion thérapeutique, ainsi que pour l'utilisation d'appareils et de moyens auxiliaires comme un tensiomètre ou un fauteuil roulant, et vous accompagne dans le cadre de traitements de la douleur, de traitements par compression et de troubles chroniques. Les pharmaciens recherchent le médicament le plus adéquat pour traiter différents maux ou préparent eux-mêmes des remèdes maison ou des médicaments efficaces. En cas d'urgence, ils soignent les fissures, les coupures et les plaies et traitent les inflammations, les piqûres d'insectes ou de tiques, les brûlures et les entorses. Et s'il ne vous faut vraiment qu'un seul médicament, l'équipe officinale peut aussi vous le livrer à domicile si vous le souhaitez. À la pharmacie, vous pouvez obtenir des médicaments délivrés sur ordonnance ou disponibles sans prescription médicale, ainsi que des génériques: comprimés, pommades, sirops et teintures en tout genre et même la pilule du lendemain en cas d'urgence.

Les équipes officinales ont déjà largement démontré leur savoir-faire et leurs connaissances. Le rôle essentiel que jouent les pharmacies dans les soins médicaux de base est devenu tout particulièrement évident depuis la pandémie de Covid-19. Mais même après cette dernière, les pharmaciens et leurs équipes officinales continuent de fournir un formidable travail. Tout particulièrement ces derniers temps, où les pénuries de médicaments sont de plus en plus fréquentes, ce sont les pharmacies qui, avec leur savoir-faire et leur détermination, montent au créneau et cherchent des alternatives aux médicaments faisant défaut ou en fabriquent elles-mêmes, répondant ainsi aux besoins de la population avec professionnalisme et compétence. Quel que soit votre problème, n'hésitez pas à vous adresser à votre équipe officinale pour toutes vos questions relatives à la santé. Vous apprécierez la simplicité et la qualité des conseils, de l'accompagnement et du traitement!

Pour de plus amples informations: www.votre-pharmacie.ch



«Consultez votre pharmacienne ou votre pharmacien»



SHAHRAZADE BOUNACEUR
Pharmacienne responsable
Pharmacieplus, Genève

Madame Bounaceur, pourquoi se rendre en pharmacie en cas d'urgence

médicale ou pour obtenir un conseil santé?

De nombreuses questions relatives à la santé peuvent être abordées et résolues directement et facilement en pharmacie, en toute simplicité et sans rendez-vous.

Donnez-nous quelques exemples.

En cas de troubles aigus non compliqués ou de blessures légères, si vous souffrez d'une déchirure, d'une coupure ou d'une écorchure. En cas de cystite, de conjonctivite, de piqûres d'insectes ou de tiques, de brûlures ou d'entorse. Nous proposons également des bilans cardiaques ou pulmonaires, des conseils pour le se-

vage tabagique ainsi que des conseils aux voyageurs. Nous vaccinons aussi contre certaines maladies, et pouvons détecter les allergies les plus courantes.

Dans quelles pharmacies peut-on bénéficier de ces prestations?
Dans la quasi-totalité des 2000 pharmacies suisses.

La pharmacie, un centre de santé?

On pourrait le décrire comme cela. Les pharmaciennes et les pharmaciens sont des professionnels de la santé reconnus.

Quelle formation avez-vous suivie, depuis combien de



«Nous pouvons désormais délivrer des médicaments sur ordonnance simplifiée sans prescription médicale et vacciner contre la grippe, la FSME et le ROR.»

temps travaillez-vous comme pharmacienne?

J'ai fait cinq ans d'études de pharmacie et je travaille depuis huit ans comme pharma-

cienne responsable chez Pharmacieplus.

La loi sur les produits thérapeutiques a été révisée il y a quatre ans. Concrètement, qu'est-ce qui a changé pour les pharmacies?

Nous pouvons désormais délivrer des médicaments sur ordonnance simplifiée sans prescription médicale et vacciner contre la grippe, la FSME et le ROR, par exemple.

Comment se déroule une consultation en pharmacie?

Nous effectuons systématiquement une anamnèse ainsi qu'une première évaluation pharmaceutique (en fonction du cas, dans un local de

consultation séparé) et décidons ensuite si la personne doit être orientée vers un médecin ou les urgences, ou si elle peut être prise en charge en officine.

Quels sont les arguments qui parlent en faveur de ce modèle?

En tant que partenaires santé, nous conseillons notre clientèle sur la prise des médicaments ainsi que sur l'utilisation d'appareils et de moyens auxiliaires. Enfin, nous consacrons du temps à nos clients et agissons toujours avec la plus grande rigueur. Nous avons à cœur d'offrir une solution personnalisée à nos patients.